

## RÉSERVATION DES SALLES GEORGES HILLAIRITEAU

Réservation auprès du Service Accueil et Population de la Commune d'Aizenay

À réaliser au moins 1 mois avant la date souhaitée et 1 an au plus tôt

COORDONNÉES DU DEMANDEUR			
$\square$ Entreprise :	$\Box$ Établissement scolaire :		
Adresse postale :			
Téléphone :	Mail :		
		Chaque mention est obligatoire.	
DÉTAILS DE LA RÉSER	VATION		
Nature de la réservation :			
Type de réservation : 🔲	Réservée aux adhérents 🛛 Ouverte au	u public 🔲 Payante à l'entrée	
Les salles peuvent être louées à la c Chaque utilisateur doit inclure les t S'agissant d'une réservation effect de 2h00.	ÀhAU/ demi-journée (9h à 14h et 14h à 2h du matin) ou temps d'installation, de rangement et de nettoya uée dans le cadre d'une Assemblée Générale de C dues (organisateurs, prestataires, bénéve	à la journée (9h à 2h du matin). ge dans sa demande de réservation. Copropriété, la durée maximale de réservation est	
·	, ,	Chaque mention est obligatoire.	
<b>DEMANDE</b> Capacité totale du site : 365 person	nes		
	able ronde, 104 chaises, 12 chaises anciennes et u a induction, une plaque électrique, 6 pichets à eau	n bar équipé de 3 réfrigérateurs, un micro-ondes, ı, 90 tasses, 160 verres à pied, 65 verres à eau	
☐ <b>SALLE 2 - Capacité</b> : <b>90 pe</b> 16 tables rectangles, une ta	rs. debout - 50 pers. assises able ronde, 68 chaises, un tableau Velléda et une l	brosse (crayon à prévoir par l'utilisateur).	
☐ <b>SALLE 3 - Capacité : 90 pe</b> 6 tables rectangles, 20 chais	rs. debout - 50 pers. assises ses et un rouleau de moquette.		
■ RESPONSABILITÉ			
Chaque réservation doit être valable à la date de la réserva		rrance Responsabilité Civile du demandeur	
Madame / Monsieur - Déclare avoir pris connaissa - S'engage à notifier les anon	_	Signature du demandeur :	
	sécurité situé dans le hall et près du ba	r de LeÀ	
Encart réservé à la Commun	e :	Par Monsieur le Maire ou son	
☐ Demande accordée		représentant :	
Si votre dem	ande est validée, la clé de la salle est à r	écunérer la veille en mairie	

et à remettre en mairie aux heures d'ouverture.



## TARIFS 2025 POUR L'UTILISATION DES SALLES GEORGES HILLAIRITEAU - AIZENAY

Structures dont le siège est situé à Aizenay			
Ensemble des salles (journée)	866 €		
Ensemble des salles (demi-journée)	428 €		
Salle 1 (journée)	431 €		
Salle 1 (demi-journée)	297 €		
Salle 2 ou 3 (journée)	151 €		
Salle 2 ou 3 (demi-journée)	92 €		
Assemblée générale copropriétés (limitée à 2h)	65 €		
Pénalité pour non remise en état des locaux ou défaut de nettoyage à l'issue de la réservation (tarif horaire)	50€		

Structures dont le siège n'est pas situé à Aizenay		
Ensemble des salles (journée)	1000 €	
Ensemble des salles (demi-journée)	492 €	
Salle 1 (journée)	619 €	
Salle 1 (demi-journée)	371 €	
Salle 2 ou 3 (journée)	155 €	
Salle 2 ou 3 (demi-journée)	123 €	
Assemblée générale copropriétés (limitée à 2h)	90 €	
Pénalité pour non remise en état des locaux ou défaut de nettoyage à l'issue de la réservation (tarif horaire)	50€	





